

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2023/141

CONSEILLERS ÉLUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRÉSENTS : 21

SÉANCE EN DATE DU 11 DÉCEMBRE 2023

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

**POINT 16 : TRAVAUX D'EXPLOITATION 2024 EN FORET COMMUNALE DE SARRALBE
ATTRIBUTION DES MARCHÉS :
TRAVAUX DE DÉBARDAGE / CÂBLAGE
FAÇONNAGE DES BOIS ET STÈRES**

Après avoir entendu les explications de M. Guy Rossler, adjoint au maire qui rappelle que le programme des travaux a été approuvé par délibération en date du 18 octobre 2023,
Suite à une consultation d'entreprises,

Le conseil municipal,

Sur avis de la Commission d'Administration Générale et des Finances,
Sur avis de la commission d'appel d'offres réunie le 22 novembre 2023,

À l'unanimité des voix, (MM. Jean Paul Schmitt et Patrick Hirschberger qui lui a donné
procuration, Mmes Marie Hennard et Marie Laure Meyer
qui lui a donné procuration et M. Armand Gross ne
participant pas au vote),

Décide :

- d'attribuer les marchés de travaux d'exploitation et de débardage en forêt communale, exercice
2024 aux entreprises suivantes :

Travaux d'exploitation, façonnage des BO, BIL
Entreprise attributaire : BOIS S.E.K. de HAMBACH
Pour un montant de 39 987,34 € HT

Travaux de débardage et câblage
Coût estimatif : 26 526,00 € HT
Entreprise attributaire : HELMSTETTER de PETERSBACH

- autorise M. le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi que tout document
relatif à cette opération,
- prend acte que des crédits suffisants seront prévus au budget primitif principal 2024.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération et informe que celle-ci peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à
compter de sa transmission en préfecture et de sa publication sur le site internet de la commune de Sarralbe :
www.sarralbe.fr le 18 décembre 2023

La secrétaire de séance,
Marie Pierre MOURER



Sarralbe, le 18 décembre 2023
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT



Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le



ID : 057-215706284-20231211-2023_141-DE